

RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LES TOURNOIS SUR PC, SMARTPHONES ET TABLETTES

Toute personne visitant ou participant à l'événement s'engage à respecter le présent règlement.

INFORMATIONS SUR LA SANTÉ

L'utilisation d'un ordinateur, d'une console de jeu, d'un téléphone, d'une tablette ou de tout autre dispositif multimédia peut provoquer des crises d'épilepsie chez certaines personnes (même chez les personnes n'ayant jamais été sujettes à ces crises).

L'organisation recommande une pause d'au moins 15 minutes après deux heures passées devant un écran.

INFORMATIONS SUR LES MINEURS

Toute personne mineure non accompagnée devra, si elle désire accéder aux plateformes de jeu, fournir une décharge parentale dont un modèle est disponible sur le site internet www.cyberiades.fr et sur simple demande à l'adresse : r.rousseau@lana-france.com.

L'autorisation parentale est nécessaire, mais non suffisante, si une personne mineure souhaite jouer à des jeux dont l'âge recommandé par le PEGI est supérieur à l'âge de la personne mineure. Les organisateurs peuvent demander à tout moment à vérifier l'âge d'un joueur à l'aide de tout document d'état précisant l'âge de la personne. Une dérogation parentale est nécessaire afin de permettre à un joueur d'accéder à des jeux pour lesquels il n'a pas l'âge recommandé.

Un modèle de dérogation est disponible sur le site internet www.cyberiades.fr et sur simple demande à l'adresse : r.rousseau@lana-france.com.

En cas de jeu non étudié par le PEGI, l'organisateur se réserve le droit de fixer l'âge recommandé qu'il estime pertinent entre 3 ans et 18 ans.

ACCÈS À INTERNET ET PIRATAGE

Le piratage, la copie de produits protégés, le hacking, les échanges de données illicites et toutes autres pratiques prohibées par la loi sont formellement interdits depuis les plateformes connectées au réseau filaire au WiFi de l'événement. Des logs pourront être sauvegardés par l'organisateur afin de tracer les usages faits des périphériques mis à disposition pendant toute la durée de l'événement afin de garantir la sécurité de l'ensemble du réseau et identifier les auteurs d'infractions à toutes fins utiles.

ACCÈS AUX ESPACES OUVERTS AU PUBLIC

L'accès aux différents espaces ouverts au public n'est possible que pendant les heures d'ouverture communiquées par l'organisateur, affichées à l'entrée de l'événement, fournies par les agents de sécurité ou toute autre personne identifiée comme en charge de l'événement.

L'accès des visiteurs aux espaces de compétition est réglementé afin de protéger le matériel contre le vol et les dégradations, ainsi que de garantir de bonnes conditions de jeu pour les participants aux tournois.

Une équipe ou un joueur peut être accompagné d'un coach. Celui-ci n'a en revanche pas de place assise. La présence de coach est limitée selon les conditions suivantes :

- Un coach maximum par équipe pour les tournois en équipe (à partir de 3 joueurs dans l'équipe) ;
- Aucun coach pour les joueurs seuls ou en binômes ;

L'organisateur peut à tout moment demander à une personne se présentant comme un coach de quitter l'espace de jeu si son comportement est jugé nuisible par les organisateurs pour le bon déroulement des tournois (bruit, agitation, triche, obstruction des allées, insultes, violences, non-respect des consignes, etc.).

L'accès à l'événement ou à certains espaces peut être soumis à une inspection visuelle des bagages transportés ou à une fouille à l'aide d'un détecteur de métaux. Toute personne souhaitant accéder aux zones protégées doit se plier aux conditions d'accès fixées par l'organisateur aussi souvent que cela s'avèrera nécessaire.

ÉQUIPEMENT IMPOSE

Chacun est responsable du matériel qu'il apporte à l'événement (casque, clavier, souris, tapis de souris, smartphone, etc.). Lorsque ce matériel est utilisé sur des plateformes multimédias qui n'appartiennent pas au joueur, il lui est strictement interdit d'installer des pilotes ou tout autre programme de quelque nature que ce soit.

Une partie du matériel de jeu sur scène est imposé :

- PC ou console ;
- Écran.

Les seuls éléments que les joueurs doivent apporter sont :

- Clavier ou Contrôleur de jeu ;
- Souris ;
- Tapis de souris
- Casque audio.

Tout équipement supplémentaire sera sujet à autorisation par l'organisateur.

De plus, les joueurs doivent utiliser le logiciel de communication vocale fourni par l'organisateur (sauf si le jeu propose une communication vocale intégrée). Aucun autre logiciel (ou serveur) ne pourra être utilisé.

RESTAURATION

Il est interdit aux joueurs de manger, boire et de détenir (consommer) toute nourriture solide ou liquide dans les espaces de jeu (exception faite des récipients boissons à bouchon refermable).

La restauration s'opère exclusivement dans les espaces matérialisés et prévus à cet effet dans l'enceinte ou aux abords de l'événement.

RESPONSABILITÉ

Les participants sont responsables des dégradations qu'ils pourront occasionner à la salle ainsi qu'aux équipements mis à disposition par l'organisation et ses partenaires. Toute dégradation constatée par les organisateurs engage la responsabilité de son auteur. Il devra assurer le remboursement ou la réparation des dégradations et des pertes constatées.

En outre, les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne perturbant le bon déroulement de la manifestation. Les participants devront informer les organisateurs de l'événement de tout problème de sécurité dont ils auraient connaissance, tant pour les locaux que pour le matériel mis à disposition.

Il est interdit :

- De procéder à des modifications sur les installations existantes ;
- De bloquer les issues de secours ;
- D'utiliser les locaux à des fins auxquelles ils ne sont pas normalement destinés.

RETARDS EN TOURNOI

Le responsable de chaque tournoi peut fixer s'il le désire un délai maximum de retard pour une personne ou une équipe pour chaque phase du tournoi. Si, passé ce délai, le joueur (ou l'équipe) concerné(e) n'est pas prêt(e), celui-ci/celle-ci est déclaré(e) forfait.

RESPECT DU PLANNING

Le planning fourni par les organisateurs est proposé à titre indicatif et ne se substitue pas aux informations orales transmises par le responsable de chaque tournoi.

Celui-ci peut avancer ou reculer le début de certains matchs afin de garantir le respect des plannings (scène, retransmission en direct, etc.) et de garantir le bon déroulement de l'événement (sur-occupation ou sous-occupation du parc informatique mis à disposition).

Il est interdit à tous les joueurs de s'inscrire à plusieurs tournois se déroulant aux mêmes horaires et le même jour. Un joueur peut s'inscrire à un tournoi le matin et à un tournoi l'après-midi, ou bien à un tournoi le samedi et à un tournoi le dimanche.

Si un retard dans le déroulement de l'événement venait à faire se croiser le planning de deux tournois le même jour, l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable et demandera aux joueurs concernés de choisir de rester sur un seul tournoi au détriment d'un autre.

PÉNALITÉS

Tout manquement au respect de ce règlement sera notifié aux administrateurs tournoi pour sanctions. Sur décision de l'organisateur, chaque manquement pourra également faire l'objet

d'une pénalité sur la récompense potentielle du joueur (ou de son équipe) à hauteur de 20% de la récompense obtenue. Ces pénalités sont cumulatives. En dernier recours, l'organisateur pourra prononcer la perte du match prévu.

EXCLUSIONS

Toute personne ayant triché lors d'un tournoi sera exclue de la manifestation. Les organisateurs se réservent le droit d'enregistrer les parties officielles pour vérification.

LITIGES

En cas de litige lié à un tournoi, l'avis du responsable du tournoi sera décisif et s'appuiera sur le présent règlement, ainsi que sur le règlement de son tournoi.

LOTS

S'agissant des lots, la responsabilité des organisateurs est strictement limitée à la délivrance des lots effectivement et valablement gagnés. L'organisateur n'est ni fournisseur, ni vendeur, ni distributeur des lots (sa responsabilité étant limitée à l'acte juridique de leur délivrance) et n'endosse aucune responsabilité contractuelle relative au transport, au bon fonctionnement, à l'emploi, à la conformité aux normes auxquelles ils sont éventuellement soumis ou à la sécurité d'utilisation des lots attribués. L'organisateur se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction des gagnants concernant leurs lots. L'organisateur se réserve le droit de toute modification (inversion, suppression ou ajout) sur les lots distribués dans les conditions suivantes :

- Ajustement au prorata du taux de remplissage des tournois ;
- Ajustement en réponse à une sanction appliquée à un participant ;
- Ajustement en commun accord avec l'ensemble des vainqueurs souhaitant procéder à des échanges de lots.

L'organisateur ne s'engage pas à doter l'ensemble des tournois. Certains tournois, voire l'intégralité des tournois, peuvent ne pas être récompensés, en particulier compte tenu des conditions de gratuité de participation qu'assure l'organisateur. Les joueurs n'ont en aucun cas le droit d'exiger une récompense pour leurs performances en tournoi.

UTILISATION DES ESPACES

L'utilisateur s'assurera de laisser les lieux dans l'état où il les a trouvés à son arrivée.

DROIT À L'IMAGE

En s'inscrivant, le participant ou son ayant droit donne autorisation à l'organisateur et à ses partenaires ou leurs représentants de capter par tout moyen son image et de l'utiliser notamment aux fins de :

- Réalisation d'albums photos des événements organisés par l'organisateur et ses partenaires ;
- Réalisation de films ou spots des événements organisés par l'organisateur et ses partenaires ;

- Réalisation d'affiches ou de visuels par l'organisateur et ses partenaires ;
- Publication en ligne des productions audiovisuelles par l'organisateur et ses partenaires.

Le participant ou son représentant légal ne pourra s'opposer à la diffusion de représentations de son image ni à l'utilisation de son nom comme élément de légende.

La présente autorisation est donnée pour dix ans. Elle est consentie gracieusement et ne donnera lieu à aucune rémunération.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'association LANA France.

SCÈNE ET RETRANSMISSION DES MATCHS

En participant aux tournois, les joueurs acceptent, sans réticence ou interprétation, de devoir jouer un ou plusieurs matchs sur une des scènes de l'événement, si l'organisateur le prévoit ou le demande.

En cas de passage sur une des scènes, les joueurs doivent accepter les conditions particulières liées au match sur scène et doivent respecter le règlement scène ici décrite.

L'organisateur se réserve le droit de prendre des décisions sur des points non couverts par ce règlement ou même contraires à celui-ci dans le but de conserver des impératifs liés à la scène.

Conditions particulières liées à la scène

Les joueurs doivent accepter les conditions particulières liées à la scène, notamment :

- Éclairage spécial ;
- Flexibilité du planning et contraintes de timing ;
- Équipement imposé ;
- Mouvements et placement des techniciens audiovisuel ;
- Mouvements du staff technique ;
- Respect des partenariats et des exigences partenaires de l'événement.

Les joueurs ne pourront notamment pas faire valoir un partenariat joueur ou équipe s'il entre en conflit avec un partenaire de l'événement (sauf équipements joueurs : vêtements et périphériques de jeu [voir art IV]).

Dans tous les cas, l'organisateur se réserve le droit d'autoriser ou d'interdire tout accessoire ou équipement sur scène qu'il jugerait inapproprié, sans justification d'aucun motif.

Accès arrière-scène/scène

L'accès arrière-scène/scène est sujet à accréditation spéciale délivrée par le responsable du tournoi et/ou le responsable de la scène.

Seuls les joueurs leur coach seront habilités pendant la durée jugée nécessaire par les organisateurs.

Seul le responsable scène peut délivrer des accréditations supplémentaires (notamment pour les photographes/caméraman d'équipe).

Les organisateurs se réservent le droit, en cas de problème, d'exclure toute personne non nécessaire au déroulement du match.

Planning arrière-scène/scène

Le « show » scène doit démarrer à l'heure exacte indiquée sur le planning : les joueurs doivent donc être prêts à monter sur scène au moins 15 minutes avant l'heure du match indiquée.

Les joueurs disposeront de 20min maximum pour faire leurs réglages et leurs échauffements.

Durant le match, une pause de 5 minutes maximum sera effectuée entre chaque manche.